



DECLARATION DE PRESSE

MARDI 25 FEVRIER 2003

Les plus grandes craintes des organisations de sécurité dans les transports confirmées

Ignorant complètement les organisations de consommateurs et de sécurité dans les transports, la Commission européenne a adopté le 19 février une insuffisante proposition législative relative à un profil avant des voitures moins agressif, qui ne garantit pas avec certitude la mise en œuvre des crash tests de l'EEVC¹ largement reconnu en matière de protection des piétons.

« Cette proposition est totalement inacceptable. La déclaration de la DG Entreprises dans son communiqué de presse², suggérant que sa proposition garantit la mise en oeuvre des tests EEVC et de ce fait permettra d'éviter 2000 accidents mortels, est erronée. La proposition adoptée par la Commission soumet les tests EEVC à une étude de faisabilité en 2004 et les seuls crash tests qu'elle rend obligatoire offrent 70% de protection en moins contre les blessures mortelles que les tests EEVC » disait Marie Defrance, responsable de l'information et de la communication à ETSC.

ETSC³ demande instamment au Conseil des ministres et au Parlement européen d'améliorer cette proposition législative en rendant les tests EEVC - le résultat de 22 ans de recherche et développement financés par l'Union européenne - obligatoires pour les nouveaux modèles de voiture.

Contact: ETSC, Marie Defrance, Tel: +32 (0)2 230 41 06/40 04; Email: information@etsc.be.

¹ EEVC (Comité européen pour l'amélioration de la sécurité des véhicules) est un consortium d'Etats Membres (France, Allemagne, Italie, Pays Bas, Espagne, Suède et Royaume-Uni), de laboratoires de recherche nationaux et d'experts industriels, établi pour travailler sur les essais de collision.

² See http://www.europa.eu.int/rapid/start/cgi/guesten.ksh?p_action.gettxt=gt&doc=IP/03/264|0|RAPID&lg=FR;

³ Conseil européen pour la sécurité des transports